

La région Île de France et ses relations avec ses opérateurs du tourisme

Exercices 2015 à 2022

Le tourisme fait partie des compétences dont l'exercice est largement partagé entre l'État, les régions, les départements, les communes et leurs organismes de regroupement. L'enchevêtrement des compétences peut être source d'inefficacité si elles ne sont pas exercées de façon cohérente, dans le respect des prérogatives de chacun. Or, pour conserver à la région sa place de première destination de tourisme d'affaires en Europe, grâce notamment à la renommée de Paris, dans un contexte de concurrence internationale croissante, le secteur touristique francilien a besoin d'être soutenu par des acteurs publics agissant à l'unisson.

La chambre régionale des comptes Île-de-France a contrôlé les comptes et la gestion de l'association « **Comité régional du tourisme** » (CRT) avant sa fusion avec Choose Paris Région, de l'association « **Centres d'accueil régional du Tourisme** » (CaRT) et de la **région Île-de-France** dans ses relations avec ces deux associations. En effet, cette dernière leur confie une partie de la réalisation de sa politique en matière de tourisme et notamment, concernant le CRT, l'élaboration et de la mise en œuvre du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL).

Parallèlement, la chambre a également contrôlé l'office du tourisme et des congrès de Paris (OTCP).

Les principaux constats de la chambre

- Un écosystème du tourisme francilien à recomposer pour mieux adapter aux spécificités de la région capitale l'articulation des compétences touristiques des différents acteurs locaux
- L'absence d'outil permettant à la région de mesurer l'efficacité et la pertinence des actions engagées pour la mise en œuvre du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs
- Une mission de commercialisation de produits touristiques confiée par la région à l'association CaRT en méconnaissance du droit de la commande publique
- Une situation financière des deux associations saine mais des performances commerciales de l'association CaRT dépendantes de quelques produits dont la pérennité n'est pas assurée

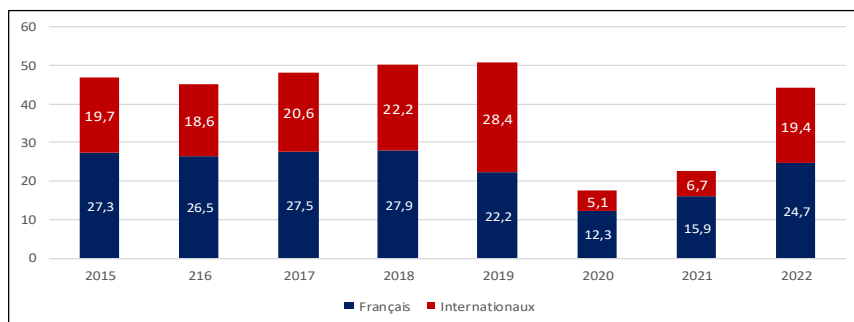
Les principales recommandations de la chambre

- Mettre en place l'instance de suivi prévue par le schéma 2022-2028 associant les acteurs publics du tourisme francilien pour une plus grande cohérence des actions (région)
- Hors choix de gestion en régie, mettre en concurrence les activités de commercialisation des prestations et services touristiques (région)
- Établir une convention globale organisant les domaines de coopération et de mutualisation entre l'office du tourisme et des congrès de Paris et le CRT (CRT)

Trois chiffres clés

- **44,1 millions** de touristes en Ile de France en 2022
- **83 %** des touristes sont français ou européens
- **12 M€** : subvention de la Région IDF au comité régional du tourisme

Évolution du nombre de visiteurs de l'Île-de-France 2015-2022 (en millions)



Source : CRT - Bilans de l'activité touristique à Paris Île-de-France